

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION « SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

LE MERCREDI 19 AVRIL 2017.

Étaient présents :

Mmes BOUTISSEAU Nadège ; HAMON Nadège ; POITOU Rolande et M. BORGIO Gilbert.

M. BORGIO présente un projet d'écluse (rétrécissement de la chaussée) proposé par la DIR (Direction Interdépartementale de Routes) pour faire ralentir les véhicules dans la Rue de la Sainte-Rose et qui permettrait de créer un trottoir au niveau du n°10.

Pendant la pose d'une écluse provisoire du 18 au 28 janvier 2017, la DIR a effectué un comptage de vitesse : en moyenne 39 km/h.

Ce comptage a été renouvelé après l'enlèvement de cette écluse du 28 février au 8 mars 2017 : en moyenne 47 km/h.

Certains membres de la commission refusent cette écluse, préférant la mise en place de plusieurs coussins berlinois (sorte de dos d'ânes) tout au long des rues de la Sainte-Rose et de la Buissonnière.

Pour pouvoir prendre une décision, la commission envisage de faire une consultation des riverains de la Rue de la Sainte-Rose ou plus généralement des habitants de Pers en Gâtinais.

M. le maire rappelle que le conseil municipal a adopté la limitation à 30 km/h dans tout le village (mise en place de signalisation horizontale : marquage au sol, et verticale : panneaux). Il aimerait attendre de voir les effets de cette mesure avant de se lancer dans d'autres éventuels travaux importants financièrement.